

Mottaz

Dictionnaire historique
du canton de Vaud

tome I

Vallée et divers

1914 - 1921

BRENET (Lac). Situé dans une dépression au N.-E. des Charbonnières et sur le territoire des communes du Lieu et de l'Abbaye, le lac Brenet est formé par les eaux du lac de Joux qu'il continue au N. Son altitude est la même que celle du lac de Joux, 1003 m. Sa longueur est de 2 km., sa largeur de 0,5 km. et sa superficie de 0,8 km². La profondeur maximale est de 20 mètres et le volume d'eau, d'environ 6 000 000 m³.

L'affluent principal du lac Brenet est le canal qui lui amène les eaux du lac de Joux; un affluent secondaire est le ruisseau des Charbonnières.

Entouré de prairies et de pâturages, de collines rocheuses au N. ou boisées à l'E., le lac Brenet est intéressant, et situé dans un paysage des plus pittoresques.

Avant l'exécution des travaux destinés à l'utilisation des forces de Joux, les eaux du lac Brenet s'échappaient par des entonnoirs qui étaient entre autres : l'entonnoir des Épinettes, sur la rive S.; l'entonnoir Neuf; la cave à la Michel (*la Metzi*), sur la rive occidentale; l'entonnoir du Martinet et enfin celui de Bonport, le plus connu de tous et le seul qui soit encore ouvert, depuis l'établissement des forces de Joux.

L'entonnoir de Bonport fut utilisé dès la première moitié du XVI^e siècle dans un but industriel. Le 1^{er} août 1524, Jean et Jaques Rochat obtinrent de l'abbé du Lac de Joux, Claude d'Estavayer, la concession de l'entonnoir de Bonport, appelé l'*Embouchaz*, qui a, dès lors, été exploité pour des moulins, scieries, etc., jusqu'à l'inondation de 1882.

Cet entonnoir est un ensemble de fissures et de canaux naturels creusés dans une couche de calcaire. Une digue artificielle de 20 m. de longueur, 5,6 m. d'épaisseur et 7 m. de hauteur, sépare du lac la cavité de l'entonnoir qui a la forme d'un vaste cône irrégulier, lequel

descend bien au-dessous du niveau du lac. Au fond de l'entonnoir, les fissures du rocher engloutissaient les eaux qui, sortant du lac par des vannes de la digue, formaient une chute motrice mettant en mouvement les roues des moulins. Les bâtiments des moulins étaient construits en plusieurs étages, au-dessous de la surface du lac.

Les entonnoirs durent à diverses reprises être surveillés par les gouvernements et entretenus soit par les concessionnaires, soit par les autorités communales, ce qui donna lieu à diverses difficultés. Les moulins devinrent, en 1777, la propriété de la commune de l'Abbaye qui les rebâtit complètement après l'incendie de 1798.

A la suite de chutes exceptionnelles de neige et de pluie au mois de décembre 1882, les moulins de Bonport furent submergés le 1^{er} janvier 1883; trois jours plus tard, ils furent soulevés à la hauteur du lac; ils furent écrasés au fond de l'entonnoir, lorsque les eaux reprirent leur niveau habituel.

Pour éviter une inondation des terrains avoisinant les lacs, l'Etat de Vaud fit nettoyer l'entonnoir et renforcer la digue de 1890 à 1893. On put descendre dans les cavernes par où s'échappent les eaux, jusqu'à une quarantaine de mètres au-dessous de la surface du lac.

Les eaux s'échappent des entonnoirs par des canaux souterrains et vont reparaître au jour à la source de Vallorbe. Cela a été démontré par des expériences de coloration des eaux au moyen de la fluorescéine. Ces expériences ont été effectuées par M. le professeur J. Piccard, de Bâle, en 1893, et par MM. F.-A. Forel et H. Gollietz, en 1894. L'eau colorée a mis 22 heures pour réapparaître à la source de l'Orbe.

L'exploitation de la glace donne, pendant l'hiver, une animation particulière au lac Brenet. De grands entrepôts de glace se trouvent à côté de la gare du Pont.

que à l'un des noms latins du Jura ; la forme *Jura*, qui a prévalu dans l'usage moderne, en est une variante, ou plutôt un dérivé, comme les formes grecques *Ἰουραῖος* et *Ἰουράσιος*. « Dans tout le cours du moyen âge les sombres forêts de sapins qui tapissent les flancs du Jura sont appelées *Juriæ nigræ*, les Joux noires » (Martignier, *Dict.*, art. *Joux*), ou *Jures nigræ*. Dans une charte de 1155, les termes « in illis partibus de *Neiros* (corr. *Neires*) *Joux* » (M. R., I, 1, p. 191, copie) désignent plus spécialement la Vallée de Joux, ou « du lac de Joux » (*lacus juriensis*), comme elle est habituellement dénommée à partir du XIV^e siècle. Sur les anciens plans de la région du Jura et du Pied du Jura, l'orientation est indiquée par les mots *joux* (N.-O.), *lac* (S.-E.), *bise* (N.-E.) et *vent* (S.-O.). — Voy. Gatschet, p. 202, et Gauchat, *Djoran* (*Bulletin du Glossaire des patois*, III, p. 14). E. M.

JOUX (La Vallée de). Voir *La Vallée* (District de).

JOUX (Lac de). Le lac de Joux occupe le centre du district de La Vallée, entre la chaîne du Mont Tendre à l'E. et celle du Risoux à l'O. Son altitude est de 1005 m. Il a une longueur de 9 km., une largeur maximale de 1200 m. et une profondeur de 33,6 m. Sa superficie est de 8,6 km. carrés et le volume de ses eaux de 154 000 000 de mètres cubes.

Le lac de Joux est formé essentiellement par l'Orbe. Il reçoit en outre quelques affluents, surtout sur sa rive droite ; le principal est la Lionne (voir ce nom).

Les eaux du lac de Joux s'écoulent en partie par le chenal qui le réunit au lac Brenet et en partie par des entonnoirs dont le principal est celui du Rocheray. Les travaux qui ont été faits pour l'utilisation de ses eaux par la compagnie des forces de Joux et de l'Orbe ont eu pour conséquence heureuse une régularisation complète du niveau du lac. La moyenne des variations annuelles de ce niveau était auparavant de 2,53 m. Ces variations furent suffisamment importantes à plusieurs reprises pour inquiéter les populations riveraines.

Le lac se couvre complètement de glace en hiver. La congélation se produit en moyenne vers le 4 janvier et

JOUX. Appellatif dialectal, très usité en patois, désignant les forêts de haute futaie des régions montagneuses, et nom de lieu très fréquent, avec les variantes locales *Jeur* et *Jor*. Ce mot, qui apparaît dans les textes latins du moyen âge sous les formes *iurim*, *iuria*, *ioria*, provient d'une des langues parlées en Helvétie avant la conquête romaine, le celtique ou le ligure. Le pluriel *iures* est identi-

la débâcle vers le 5 avril. La durée moyenne de la congélation est ainsi de 92 jours.

Le lac de Joux est un vrai lac de montagne, entouré à l'E. par des prairies et des forêts avec les villages des Bioux et de l'Abbaye, et à l'O. par des pentes boisées alternant avec des parois de rochers à pic se reflétant dans les ondes limpides. Pendant l'été, un bateau fait un service public entre le Pont et le Rocheray (Sentier) en desservant les localités riveraines. En hiver les nombreux patineurs prennent leurs ébats sur la couche épaisse de glace.

La question de la pêche dans le lac de Joux a donné lieu à certaines difficultés, compliquées des droits que l'abbaye de St-Claude prétendait avoir sur La Vallée. En 1155, une prononciation de l'archevêque de Tarentaise et de l'évêque de Lausanne, avait fixé les droits des religieux du Lieu. Deux ans plus tard, une nouvelle transaction est ménagée par les archevêques de Vienne et de Tarentaise : pour la possession de la piscine, les religieux de l'abbaye de Joux s'engagent à payer annuellement à l'abbaye de St-Claude, une redevance de 160 truites. Mais, en 1219, il devenait impossible de livrer cette redevance ; des brochets avaient été introduits dans le lac et s'étaient tellement multipliés, qu'ils dévoraient tous les autres poissons ; aussi la redevance des 160 truites fut-elle convertie en une cense annuelle de 45 sols genevois.

L'absence d'écoulement libre du lac de Joux et de son annexe le lac Brenet ne fut pas sans danger pour la vallée de Joux. On rapporte qu'au XVI^e siècle, un certain Rigaud, qui avait une usine à Bonport, aurait obstrué un entonnoir situé en dessous ; il s'en serait suivi plus tard une inondation, qui aurait engagé LL. EE. à ordonner le rétablissement de l'état des lieux ; mais Rigaud n'aurait rien fait et aurait abandonné la contrée. Ce fait n'est pas avéré ; tout ce qu'on sait, c'est que les usines de Rigaud, situées sur un des entonnoirs, furent démolies, et le dit entonnoir rendu libre ; l'existence de l'autre entonnoir n'est rien moins qu'établie, malgré la croyance des habitants.

En 1817, survint une crue considérable et on institua, à cette occasion, une

commission des entonnoirs. À la fin de décembre 1882 et au commencement de janvier 1883, une nouvelle crue extraordinaire se produisit ; les eaux s'élevèrent aussi haut qu'en 1817 et le village du Pont fut gravement menacé pendant quelques jours.

NOM. Abbas *Lacus Cuarnensis*, 1149 ; *Ecclesiam de lacu juriensi*, 1155 (M. R., I, 1, pp. 179 et 182, copies). — Voy. l'art. *Joux*.

TER (Lac). Petit lac de 300 m. de longueur et de 200 m. de largeur, situé sur le territoire de la commune du Lieu (Vallée de Joux), à une très petite distance du lac de Joux, dont il n'est séparé que par l'arête rocheuse du Revers. Il est à l'altitude de 1023 m., dominant de 14 m. le lac de Joux. Situé à 1 km. au N. E. du Lieu, il recouvre un bas fond marécageux et reçoit différents petits ruisseaux. Les eaux disparaissent par des entonnoirs. Au XVI^e siècle, on l'appelait *lac Laylet*, le petit lac. Plus tard, ce nom se transforma en celui de *Layter* et Lac Ter.

Le lac Ter est très poissonneux ; on y pêche la perche, le brochet et la tanche.

elle a une longueur de 60 km. et une différence de niveau de 645 m.

L'Orbe fournit une force hydraulique considérable, utilisée surtout aux usines électriques de La Dernier, du Châtelard, des Clées et de Montcherand.

L'Orbe reçoit à gauche la Jougnenaz près du Day, et à droite le Brassus, la Lionne, à l'Abbaye, et enfin le Talent grossi du Nozon.

On a conservé pendant longtemps le souvenir de la catastrophe arrivée sur l'Orbe le 4 juin 1703. Une société nombreuse se rendait à Yverdon dans un grand bateau, à l'occasion d'une fête. A trois heures après midi, la rivière étant débordée ensuite de grandes pluies, une fausse manœuvre fit chavirer l'embarcation et, sur 80 personnes des deux sexes qui étaient à bord, 40 furent noyées.

NOM: fluvio *Urba*, 916 (D.H.V., n° 11); *Orbe*, 1255 (M. R., I, 1, p. 205; en français).

ORBE (L'). L'Orbe est la principale rivière vaudoise du N.-O. du canton et du bassin du Rhin. Elle a sa source en France, au pied occidental du Noirmont. Elle forme le lac des Rousses (autrefois Quinzonnet) et, 6 km. plus loin, entre en Suisse. Après de nombreux méandres, elle se jette dans le lac de Joux et passe dans le lac Brenet (voir ces noms). A partir des entonnoirs de Bonport, elle a un cours souterrain de 2 1/2 km. et reparaît à la source bien connue de La Dernier, près de Vallorbe. Après avoir traversé cette localité, elle forme les cascades du Day et ensuite jusqu'à Orbe, une gorge pittoresque au milieu de laquelle se trouvent les Clées. Après Orbe la rivière se dirige au N.-E. du côté d'Yverdon et prend le nom de Thièle à partir de son confluent avec le Talent. Du lac des Rousses au lac de Neuchâtel,

